



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

# Sous l'uniforme ou en association : deux manières de s'engager dans les missions d'intérêt général

Les résultats de l'enquête sur les missions d'intérêt général (MIG) du SNU réalisée par l'INJEP montrent que la majorité des jeunes volontaires ont obtenu les missions qu'ils souhaitent réaliser, malgré un manque de place dans certains domaines. Ils sont très satisfaits de leur expérience et y ont eu majoritairement un rôle actif, même si les MIG proposées par les « corps en uniforme » (police, armée, sapeurs-pompiers) offrent plutôt un rôle d'observation et d'apprentissage. Dans la majorité des cas, les jeunes ont gardé des contacts avec d'anciens volontaires après les séjours de cohésion. La mixité parfois rencontrée au cours des séjours ou des missions est moins entendue par les jeunes en termes de brassage social que de mixité territoriale ou de différences de centres d'intérêt.

Quentin Francou,  
Samuel James,  
chargés d'études, INJEP

Si les séjours de cohésion de l'année 2020 ont été annulés en raison de la situation sanitaire, une partie de la première cohorte des volontaires du Service national universel (SNU) a effectué la mission d'intérêt général (MIG) prévue comme deuxième étape du dispositif. Conçue comme un service rendu à la nation, la MIG vise à développer une « culture de l'engagement », ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes. Elle peut s'effectuer auprès d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un « corps en uniforme » ou d'un autre service de l'État [encadré « Repères », p. 4]. L'INJEP, missionné pour évaluer l'ensemble de la préfiguration du SNU, a consacré une nouvelle

enquête par questionnaire pour interroger les volontaires sur cette deuxième phase [encadré « Méthode », p. 3]. À la fin de l'été 2020, la moitié des volontaires du SNU avaient déjà réalisé ou étaient en train d'effectuer leur MIG. Ils portent de manière générale un regard positif sur cette expérience. Une majorité d'entre eux a eu le sentiment de vivre une expérience de mixité sociale, qu'ils caractérisent d'abord par des différences liées aux territoires ou aux centres d'intérêt. Pour une partie des jeunes, l'engagement est plutôt orienté vers les métiers des « corps en uniforme », d'autres l'envisagent plus à travers la vie associative.

À la date de l'enquête, 42 % des volontaires interrogés avaient terminé leur mission ; 11 % étaient en train de l'effectuer, 11 % en avaient commencé une qui a été interrompue (presque toujours à cause de la crise sanitaire), et enfin 36 % ne l'avaient pas encore commencée. Parmi ces derniers, la plupart (76 %) n'avait pas encore de mission attribuée fin août-début septembre, sachant qu'un certain nombre de missions initialement prévues ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire.

Les missions qui ont eu lieu se sont déroulées dans différents types d'organismes. Les « corps en uniforme » sont les types d'organismes les plus fréquents : l'armée (24 %), la police et la gendarmerie (11 %), puis les pompiers (9 %), soit 44 % au total. Après ces organismes, les associations accueillent 36 % des missions, dont 9 %

dans des clubs sportifs. Cependant, il ne s'agit ici que des missions qui ont été réalisées à la date de l'enquête. Aussi, cette répartition des types d'organismes ne sera peut-être pas la même une fois que tous les jeunes auront effectué leur mission. Parmi celles qui sont déjà attribuées, mais qui n'ont pas encore commencé, l'armée en accueillera moins (10 %), au profit entre autres des associations et clubs sportifs (42 %) et des établissements de santé (4 % des missions réalisées, mais 8 % de celles qui ont été attribuées et non réalisées).

### L'attribution des MIG, entre choix du jeune et contraintes du dispositif

Les MIG peuvent se dérouler selon plusieurs modalités. 51 % des volontaires les ont réalisées dans un organisme de façon perlée, à raison de 84 heures dans l'année et 42 % de manière continue sur 12 jours, tandis que 7 % les ont effectuées de façon autonome, en travaillant eux-mêmes ou avec d'autres jeunes à créer un projet d'intérêt général (auquel cas il n'y a pas de contrainte d'heures). Dans la quasi-totalité des cas (93 %), effectuer la MIG de cette façon correspondait au choix du volontaire. Enfin, 43 % des volontaires ont trouvé eux-mêmes leur mission auprès d'un organisme et l'ont ensuite proposée aux équipes du SNU.

Les affectations reflètent en moyenne plutôt bien les souhaits des jeunes : 63 % déclarent que l'organisme et le domaine d'engagement dans lesquels ils ont fait leur MIG correspondaient tout à fait à ce qu'ils voulaient, 28 % estiment que cela correspondait en partie et 9 % que cela ne correspondait pas à leur souhait. Ces chiffres sont cependant très différents selon le type d'organisme : si 89 % des volontaires ayant fait leur mission dans l'armée estiment que c'était tout à fait leur choix, c'est le cas de 39 % seulement de ceux ayant fait leur mission dans une collectivité. Les missions où l'on trouve le plus de jeunes qui ont choisi leur organisme sont donc l'armée (89 %), les pompiers (80 %), les clubs sportifs (66 %) ainsi que la police et la gendarmerie (61 %). Ceci peut en partie s'expliquer par le fait qu'un certain nombre de jeunes participent au SNU dans une optique d'insertion professionnelle (valoriser son CV, construction d'un projet professionnel en lien avec l'armée). Un grand nombre de volontaires souhaitaient effectuer une MIG dans ces organismes : lors du séjour de cohésion, 63 % des volontaires souhaitaient faire leur mission dans le domaine de la défense et de la sécurité et 42 % dans le sport (plusieurs réponses étaient possibles). C'est aussi le signe que les demandes de MIG dans ces domaines n'ont pas pu être satisfaites, faute de places suffisantes.

### Des volontaires très satisfaits de leur expérience

Les volontaires sont dans leur grande majorité satisfaits de leur mission : 58 % se déclarent très satisfaits et 38 % plutôt satisfaits, soit un total de 96 %. Là encore, les volontaires sont plus satisfaits au sein de l'armée, des pompiers, de la police ou de la gendarmerie. Ils sont satisfaits dans les mêmes proportions de l'organisation et des conditions matérielles pendant la MIG, de l'encadrement et des activités réalisées pendant la MIG. Ils sont un peu plus nombreux à être insatisfaits du calendrier dans lequel s'est déroulée la MIG (7 %) et de l'organisation de leur affectation (14 %).

Lorsqu'on interroge les volontaires sur les sentiments ressentis lors de leur mission, le vécu est majoritairement positif. En effet, seuls 7 % des volontaires ont ressenti de l'ennui « toujours » ou « souvent », et 40 % « parfois ». De même, 86 % des volontaires ont eu l'impression d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses « toujours » ou « souvent ». Ils sont autant, et à la même fréquence, à avoir eu l'impression de faire partie d'une équipe. L'impression de faire quelque chose d'utile aux autres est largement ressentie par les volontaires, mais un peu moins souvent : 41 % des volontaires ont « toujours » eu cette impression, et 37 % l'ont eue « souvent ».

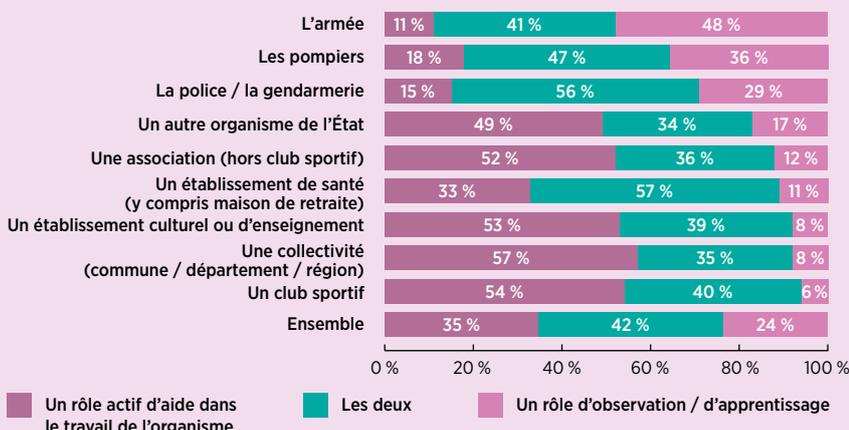
### Un rôle d'observation dans les corps en uniforme, un rôle actif dans les autres organismes

Si les activités confiées aux volontaires du SNU ont été particulièrement variées, on peut cependant distinguer deux types de rôles : un rôle d'observation et d'apprentissage, par opposition à un rôle plus actif d'aide dans l'activité de l'organisme. Interrogés sur ce point, 42 % des volontaires déclarent avoir été dans ces deux types de positions, 35 % un rôle actif, soit plus que les 23 % ayant eu un rôle d'observation [cf Graphique]. C'est dans les corps en uniforme qu'on retrouve le plus de volontaires ayant eu seulement un rôle d'observation : 48 % dans l'armée, 36 % chez les pompiers, 29 % dans la



graphique

### Les rôles des jeunes au cours de leur mission d'intérêt général



Lecture : 48 % des volontaires ayant effectué leur MIG au sein de l'armée déclarent avoir eu seulement un rôle d'observation et d'apprentissage.

Champ : volontaires du SNU ayant effectué une mission d'intérêt général.

Source : INJEP - Évaluation de la préfiguration du Service national universel, enquête sur les missions d'intérêt général, 2020.

police et la gendarmerie. Dans tous les autres organismes, les jeunes ont plus souvent eu un rôle pleinement actif que seulement un rôle d'observation.

Cette distinction selon le rôle lors de la mission se retrouve en partie dans les sentiments exprimés par les jeunes. Les volontaires sont un peu plus nombreux à n'avoir ressenti le sentiment d'être utile que « parfois » ou « jamais » au sein de l'armée (29 %), de la police et de la gendarmerie (27 %), comparés à la moyenne (23 %). Ce n'est pas le cas pour les pompiers (19 %). En ce qui concerne l'impression « d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses », seuls 14 % des volontaires l'ont ressentie « parfois » ou « jamais », mais cette proportion tombe à 1 % dans les missions proposées par l'armée, et 5 % pour la police, la gendarmerie et les pompiers.

Ces deux types de MIG traduisent deux conceptions différentes de l'engagement. Le SNU, et la MIG en particulier, sont envisagés par certains jeunes comme un engagement dans une profession, une première étape dans une insertion professionnelle dans un corps en uniforme. Le nombre de jeunes qui disent que le SNU a confirmé un choix de métier qu'ils avaient déjà est plus élevé parmi les volontaires ayant effectué leur mission dans un corps en uniforme : 31 % contre 14 % pour ceux n'ayant pas mené une mission dans ce cadre. Ils effectuent parfois des missions au sein de dispositifs de formation déjà existants (préparation militaire notamment) et non un engagement bénévole ou dans un cadre associatif. Ces missions, réalisées en grande partie dans un rôle d'observation, ne constituent donc un « service rendu à la nation » qu'à travers un éventuel engagement futur dans ces métiers, à l'inverse des missions dans les autres structures où les jeunes sont plus nombreux à avoir eu un rôle actif.

### **Des effets sur leurs connaissances des problèmes sociaux et sur leur confiance en eux**

Au-delà de l'expérience des MIG, ce second questionnaire a été également l'occasion d'interroger les volontaires sur leur parcours, afin de dresser un bilan des deux phases du SNU. Les

## méthode

### **Évaluation des MIG : méthodes, objectifs et calendrier**

Si dans la forme finale que doit prendre le SNU, la MIG devrait s'effectuer au maximum un an après la fin du séjour de cohésion, soit en juillet 2020 pour la première cohorte, la crise sanitaire a conduit à repousser ce délai jusqu'en décembre 2020. L'INJEP a cependant souhaité mener l'évaluation sans attendre ce délai, afin de tirer dès que possible les enseignements des missions qui se sont déroulées avant la crise sanitaire. Dans la mesure où l'objectif de l'évaluation est de fournir des enseignements utiles en vue de la généralisation du dispositif, il a paru plus pertinent de concentrer l'évaluation sur la mise en œuvre des MIG avant le confinement, plutôt que sur le caractère exceptionnel de la réorganisation des missions suite au confinement. Rappelons que l'évaluation de cette préfiguration, basée sur le volontariat, ne saurait constituer une évaluation du dispositif tel qu'il devrait être généralisé et rendu obligatoire. Les jeunes ont été interrogés entre le 24 août et le 14 septembre 2020, à travers un questionnaire Internet en collaboration avec Ipsos-Observer. Sur les 1982 volontaires ayant participé au séjour de cohésion en 2019, 1930 ont pu être contactés et 1453 personnes ont répondu (73 %). Afin de limiter les biais liés à la non-réponse, les données ont été pondérées, assurant la représentativité du point de vue du sexe et de la filière d'études.

jeunes identifient peu d'effets du SNU sur leur scolarité. Seuls 25 % déclarent qu'il a eu un impact positif sur leurs notes et 35 % sur leur comportement en classe. Les résultats scolaires déclarés par les jeunes n'ont pas changé depuis un an : 61 % des répondants au deuxième questionnaire avaient des résultats « excellents » ou « bons » lors du séjour de cohésion et 62 % étaient dans ce cas lors de cette seconde enquête. Sur des éléments plus extérieurs au monde scolaire, les volontaires sont plus nombreux à déclarer que le SNU a un impact positif. En effet, 60 % des volontaires estiment que leurs connaissances de problèmes sociaux et environnementaux se sont améliorées. La même proportion environ déclare avoir plus de connaissances sur leurs droits sociaux ou encore sur les dispositifs destinés aux jeunes, et pense que le SNU a amélioré leur confiance en eux. Les réponses à ces questions ne varient pas significativement selon que les volontaires ont déjà réalisé leur MIG ou non, ce qui laisse penser que la MIG n'est pas l'élément déterminant sur les aspects en question.

### **Mixité : les liens noués lors du séjour de cohésion en majorité conservés**

En ce qui concerne les objectifs du SNU de favoriser la mixité sociale et territoriale et l'engagement, l'évaluation des premiers séjours de cohésion et des

missions d'intérêt général ne permet pas de donner des résultats en matière d'effets, mais plutôt de proposer des réflexions sur ces différents objectifs.

La mixité sociale et territoriale est un des objectifs principaux du dispositif SNU, et les volontaires interrogés lors du séjour de cohésion la plaçaient en tête des objectifs les plus importants (Francou, James, 2019). 78 % des jeunes déclaraient avoir rencontré des personnes d'un milieu social différent du leur. Ces rencontres ont-elles pour autant débouché sur des liens gardés après le séjour de cohésion ?

Une majorité de jeunes ont maintenu des liens par le biais d'un réseau social (Facebook, WhatsApp, Instagram, Snapchat, etc.) : 75 % des jeunes volontaires appartiennent et participent à un groupe comprenant au moins quatre anciens volontaires du SNU sur un réseau social, 43 % participent même à plusieurs groupes. Ceux-ci sont de taille variable : 58 % des volontaires participant déclarent que le groupe sur lequel ils sont le plus actifs comprend de 4 à 12 jeunes et 42 % participent à des groupes plus nombreux. Les jeunes qui utilisent ces groupes y ont cependant une fréquence de communication plutôt rare, avec 29 % qui envoient des messages au moins une fois par mois et 49 % moins souvent.

Au-delà de ces liens à distance, 58 % ont revu physiquement d'autres anciens volontaires de leur centre SNU. Plus précisément, 16 % se sont revus



repères

## Les missions d'intérêt général

Après le séjour de cohésion, la seconde étape obligatoire du Service national universel est la réalisation d'une mission d'intérêt général, effectuée par le jeune auprès d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un « corps en uniforme », de manière continue ou non, dans les 12 mois suivant la première phase collective. La mission d'intérêt général peut s'intégrer dans des structures existantes (bénévolat associatif, services de pompiers par exemple), faire l'objet d'un projet *ad hoc* dans le cadre du SNU, ou bien d'un projet porté par les jeunes. Alors que le séjour de cohésion était réalisé dans un autre département que celui de résidence, celle-ci est en principe réalisée près du domicile du jeune. Elle vise à développer une « culture de l'engagement » et le sens de l'intérêt général, ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes. Elle se situe à l'intersection de deux logiques : le service rendu à la nation, d'une part, et la découverte de l'engagement, d'autre part (<https://www.snu.gouv.fr>).

seulement dans le cadre d'événements organisés par le SNU (cérémonies, MIG...), 31 % dans un cadre privé seulement et 11 % dans les deux types de cadres. 19 % de l'ensemble des volontaires ont revu d'anciens volontaires d'autres départements.

### Une vision de la mixité fondée sur des centres d'intérêt et des territoires différents

Pour les volontaires qui ont conservé des liens avec d'autres volontaires ou encadrants, 62 % estiment que leurs contacts appartiennent à un milieu social différent, soit une proportion inférieure à ce que les volontaires avaient répondu s'agissant de leurs rencontres lors du séjour de cohésion (78 %). Le milieu social est d'abord envisagé par les volontaires dans sa dimension territoriale plutôt que de classe sociale. Interrogés sur ce en quoi ces personnes sont d'un milieu

différent, 68 % des jeunes mettent en avant des centres d'intérêt différents, 61 % soulignent le fait de venir d'autres territoires. Les écarts de conditions de vie sont moins souvent évoqués : 52 % estiment que certains jeunes avec lesquels ils ont gardé contact sont « d'un milieu social moins favorisé que le leur », et 45 % que certains sont « d'un milieu social plus favorisé que le leur ». Cela peut s'expliquer par le fait que la mixité a été d'abord envisagée par les personnes chargées de la mise en œuvre du dispositif dans sa dimension territoriale plutôt que sociale, ou encore que le port de l'uniforme a contribué au sentiment de cohésion et à gommer certaines différences sociales (Francou *et al.*, 2020).

### En dehors du SNU, un engagement surtout lié aux « corps en uniforme »

L'engagement est une notion au centre des enjeux du SNU dans son

ensemble. Pour les concepteurs du dispositif, il s'agit de le favoriser afin de préparer les jeunes à d'autres expériences d'engagement. En dehors du SNU et des MIG, l'enquête s'est intéressée aux autres types d'engagements que les jeunes ont connus au cours de l'année qui a suivi le séjour de cohésion. Sur l'année écoulée, peu de volontaires ont donné du temps bénévolement à une association (ou une autre organisation), 58 % n'en ont pas donné du tout et 21 % juste à une période précise de l'année (à l'occasion d'un événement).

Les volontaires ont été interrogés sur leur engagement au sein de différents programmes, tels que les jeunes sapeurs-pompiers, la réserve opérationnelle, la préparation militaire ou encore les cadets de la gendarmerie. Peu de volontaires y sont déjà engagés, sauf pour la préparation militaire, où 11 % y ont réalisé leur MIG. Cependant, un certain nombre de jeunes souhaitent s'engager dans le futur dans ces programmes : 14 % chez les jeunes sapeurs-pompiers, 24 % dans la réserve opérationnelle, 30 % pour une période militaire ou un stage de préparation militaire, 16 % chez les cadets de la gendarmerie.

Enfin, l'enquête aborde les intentions des jeunes quant à la troisième phase du SNU, qui consiste à effectuer un engagement volontaire facultatif de 3 mois dans le département de son choix entre 16 et 25 ans. Celle-ci a peu rencontré l'adhésion des jeunes. Les volontaires ne sont que 22 % à vouloir la réaliser, 41 % à ne pas savoir et 37 % à ne pas vouloir l'effectuer. Ce résultat peut notamment s'expliquer par le manque d'information encore disponible sur cette phase.



### sources bibliographiques

- Francou Q., James S., Kerivel A., Defasy A., Grousson P., Desjonqueres T., « Évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel. Enseignements de l'étude des séjours de cohésion de juin 2019 », *INJEP notes & rapports. Rapport d'évaluation*, 2020.
- Francou Q., James S., « Évaluation de la préfiguration du Service national universel. Premiers résultats issus de l'enquête quantitative réalisée auprès des volontaires », *INJEP analyses & synthèses* n° 27, 2019.